

Fiche de données de sécurité

page: 1/19

BASF Fiche de données de sécurité selon le Système Général Harmonisé des Nations unies (UN SGH)

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

1. Identification

Identificateur de produit

K-Méthylate crist.

dénomination chimique: potassium methylate crystals

Numéro INDEX: 603-040-00-2 Numéro CAS: 865-33-8

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique

Utilisation appropriée: produit de départ pour synthèses chimiques, produit chimique de procédé

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY
Division Monomers

Téléphone: +49 621 60 42737

adresse E-Mail: pss.monomers@basf.com

Numéro d'appel d'urgence

International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

Flam. Sol. 1 Self-heat. 1

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Skin Corr./Irrit. 1B Eye Dam./Irrit. 1

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System (GHS) / Système Général Harmonisé (SGH)

Pictogramme:







Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H228 Matière solide inflammable.

H251 Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Conseil de Prudence (Prévention):

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un

équipement de protection des yeux et du visage.

P260 Ne pas inhaler poussières/brouillards/vapeurs.

P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage

antidéflagrant.

P235 Tenir au frais.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de

réception.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P264

Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

ou se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la

maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P370 + P378 En cas d'incendie, Utiliser... pour l'extinction.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

P407 Maintenir un intervalle d'air entre les piles ou les palettes.

P420 Stocker séparément.

P413 Stocker les quantités en vrac de plus de 1.000kg/2.205lbs à une

température ne dépassant pas 25°c/77°F.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Classement de préparations spéciales (GHS):

Réagit violemment au contact de l'eau.

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: méthanolate de potassium

Autres dangers

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Sous forme finement divisée possibilité d'auto-inflammation.

3. Composition/informations sur les composants

Substances

Caractérisation chimique

méthanolate de potassium

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

Numéro CAS: 865-33-8 Numéro-CE: 212-736-1 Numéro INDEX: 603-040-00-2

Composants dangereux (GHS)

Conformément aux critères du SGH des Nations Unies

méthanolate de potassium

Teneur (W/W): >= 75 % - <= 100 Flam. Sol. 1 Self-heat. 1

Numéro CAS: 865-33-8 Acute Tox. 4 (par voie orale)

Numéro-CE: 212-736-1 Skin Corr. 1A Numéro INDEX: 603-040-00-2 Eye Dam. 1

H228, H251, H314, H302

EUH014, EUH071

méthanol

Teneur (W/W): > 0 % - < 3 % Flam. Liq. 2

Numéro CAS: 67-56-1 Acute Tox. 3 (Inhalation - Vapeur) Numéro-CE: 200-659-6 Acute Tox. 3 (par voie orale) Numéro INDEX: 603-001-00-X Acute Tox. 3 (par voie cutanée)

STOT SE (Système Nerveux Central, nerf

optique) 1

H225, H301 + H311 + H331, H370

Les limites de concentrations spécifiques

STOT SE 2: 3 - < 10 % STOT SE 1: >= 10 %

hydroxyde de potassium

Teneur (W/W): > 0 % - < 3 % Met. Corr. 1

Numéro CAS: 1310-58-3 Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro-CE: 215-181-3 Skin Corr. 1A
Numéro INDEX: 019-002-00-8 Eye Dam. 1

H290, H302, H314

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Corr./Irrit. 2: 0,5 - < 2 % Eye Dam./Irrit. 2: 0,5 - < 2 % Skin Corr./Irrit. 1A: >= 5 % Skin Corr./Irrit. 1B: 2 - < 5 %

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

Mélanges

Pas applicable

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Retirer immédiatement les vêtements souillés. Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Se rincer immédiatement la bouche et boire 200 à 300 ml d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin. Administrer 50 ml d'éthanol pur à une concentration buvable. Secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., irritation de la peau, irritation des yeux et des voies respiratoires, D'autres symptômes sont possibles

Dangers: L'utilisation pour l'usage prévu et dans les conditions appropriées ne comporte pas de danger

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: poudre d'extinction, sable sec, mousse résistant aux alcools

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: eau, dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

gaz/vapeurs corrosifs

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. En cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols, utiliser un appareil de protection respiratoire.

Précautions pour la protection de l'environnement

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser par un moyen mécanique. Eliminer immédiatement le produit récupéré selon les règles en vigueur.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique. Eliminer immédiatement le produit récupéré selon les règles en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration : protection respiratoire. Protéger de l'humidité. Protéger de l'air. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs. Eviter la formation de poussières.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des acides et des substances formant des acides.

Matériaux adaptés: Polyéthylène basse densité (PELD), acier inox 1.4301 (V2), acier inox 1.4401 (V4), verre, Polyéthylène haute densité (PEHD), acier au carbone (acier), acier inox 1.4541, acier inox 1.4571, Laque de résine alkyde 441

Matériaux inadaptés pour récipients: aluminium, avec revêtement de zinc, avec revêtement de zinc, papier, étain (fer blanc)

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé.

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir les scénario d'exposition dans l'annexe de la Fiche de Données de Sécurité.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

67-56-1: méthanol

1310-58-3: hydroxyde de potassium

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols/ de poussières inhalables. Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

gants à manchettes longues

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale ((p. ex. EN 166) et bouclier de protection du visage

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Eviter l'inspiration de poussière.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: solide

Etat physique: poudre, cristallin(e)

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

Couleur: blanc à jaune clair

Odeur: inodore

Seuil olfactif:

Non déterminé en raison du danger

potentiel pour la santé par inhalation.

Point de fusion: 359 - 400 °C (Directive 92/69/CEE, A.1)

(1.013 hPa)

La substance / le produit se

décompose.

point de décomposition: 384 - 430 °C (Directive 92/69/CEE, A.1)

(1.013 hPa)

Point d'ébullition: (Directive 92/69/CEE, A.2)

(1.013 hPa)

Ne peut être distillé sans

décomposition à pression normale.

Inflammabilité: Facilement inflammable. (Directive 84/449/CEE, A.10)

Limite inférieure d'explosivité:

Pour les solides non applicable pour

la classification et l'étiquetage.

Limite supérieure d'explosivité:

Pour les solides non applicable pour

la classification et l'étiquetage.

Point d'éclair:

Etude non réalisable pour des

raisons techniques.

Température d'auto-inflammation: température: 70 °C Test type: Auto-inflammation à

pression: 1.013 hPa haute température.

(Méthode: Directive 92/69/CEE,

A.16)

Décomposition thermique: > 300 °C (ATD)

La valeur indiquée vaut pour une atmosphère inerte.

> 50 °C

Danger d'auto-inflammation lors de l'exposition à l'air.

Valeur du pH: 12,8

(7 g/l, 20 °C)

Viscosité, cinématique:

Non applicable, le produit est un

solide.

Viscosité dynamique:

Etude non réalisable pour des

raisons techniques.

Solubilité dans l'eau: Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Solubilité (qualitative) solvant(s): alcools

soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): -0,72

(calculé(e))

(25 °C; Valeur du pH: < 13) Données relatives à : méthanol

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): -0,77

(mesuré(e))

(20 °C)

Données bibliographiques.

Pression de vapeur: < 0,000001 hPa (calculé(e))

(25 °C)

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

Densité relative: 1,7

(20 °C)

Données bibliographiques.

Densité: 1,7 g/cm3

(20 °C)

Données bibliographiques.

densité de vapeur relative (air):

Le produit est un solide non volatile.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: 82,2 µm (D10, ISO 13320-1)

20,2 μm (D90, ISO 13320-1) 44,4 μm (D50, ISO 13320-1)

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive (autre(s))

sensibilité aux chocs:

Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation:

Test type: Autoinflammation

spontanée à température

ambiante.

non auto-inflammable

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il s'agit d'un produit

susceptible d'auto-échauffement.

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables.

Formation de gaz inflammables: (Directive 92/69/CEE, A.12)

Au contact avec l'eau le produit dégage des gaz inflammables

Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente: env. 900 kg/m3 (DIN 53466)

(< 40 °C)

pKA: 15,17 (calculé(e))

(20 °C)

hygroscopie: hygroscopique

Adsorption/eau - sol: KOC: 1 (calculé(e))

Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés

des produits d'hydrolyse.

Adsorption:

Aucune adsorption n'est attendue en raison du coefficient de distribution n-

octanol/eau (log Pow).

Tension superficielle:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Vitesse d'évaporation:

Le produit est un solide non volatile.

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Formation de gaz inflammables:

Remarques:

Au contact avec l'eau le produit dégage des gaz inflammables Inflammabilité (au contact de l'eau)

Méthode:

Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique. Réactions avec l'eau et les acides. Réactions avec les substances contenant de l'hydrogène actif. Possibilité d'auto-échauffement en présence d'air. L'accumulation de poussières fines peut entraîner un risque d'explosion en présence d'air.

Conditions à éviter

Eviter le contact avec l'air.

Matières incompatibles

Produits à éviter: eau, acides

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: hydroxyde de potassium, méthanol

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

La toxicité est déterminée par l'effet corrosif du produit. Toxicité modérée après une ingestion unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 1.200 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Une solution aqueuse a été testée.

(par inhalation):L'étude n'est pas nécessaire.

DL50 lapin (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg (test BASF)

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

Aucune mortalité n'a été constatée. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Une solution aqueuse a été testée.

Données relatives à : méthanol

Evaluation de la toxicité aiguë:

Très toxique après ingestion unique. De toxicité élevée après une inhalation de courte durée. Très toxique par contact avec la peau.

Données relatives à : méthanolate de potassium

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 1.687 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Une solution aqueuse a été testée.

Données relatives à : méthanol

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 1187 - 2769 mg/kg (test BASF)

Données relatives à : hydroxyde de potassium

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 333 mg/kg (Ligne directrice OCDE 425)

Données bibliographiques.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Corrosif. Attaque la peau et les yeux.

Le temps de pénétration déterminé lors du test in vitro sur membrane d'étanchéité indique qu'il est probable que la substance cause une nécrose cutanée in vivo dans les 14 jours après une exposition d'1 heure.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: Corrosif. Corrosif. (similaire à la ligne directrice OCDE 404) Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Lésion oculaire grave/irritation lapin: dommage irréversible (test BASF)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante pour la peau de l'homme. N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: non sensibilisant (similaire à la directive 406 de l'OCDE)

Le produit n'a pas été testé.

Closed-patch Test humain: non sensibilisant (Human Patch Test)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères. La substance n'a pas entraîné d'effet mutagène en cours d'expérimentation sur mammifères. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

L'étude n'est pas nécessaire. La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

L'étude n'est pas nécessaire. La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

L'étude n'est pas nécessaire. La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

L'étude n'est pas nécessaire.

Données relatives à : méthanol

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

La substance peut causer la perte de la vue après ingestions répétées. A la suite d'inhalations répétitives, la substance peut causer la perte de la vue.

Danger par aspiration

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

Nocif en cas d'ingestion.

Autres informations sur la toxicité

La toxicité est déterminée par l'effet corrosif du produit. Les données citées se rapportent aux produits de décomposition ou de transformation.

12. Informations écologiques

Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés des produits d'hydrolyse. Le produit peut entrainer des variations de pH.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 15.400 mg/l, Lepomis macrochirus (, Écoulement.)

Données bibliographiques. Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés des produits d'hydrolyse.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) > 10.000 mg/l, Daphnia magna (DIN 38412 partie 11, statique)

Données bibliographiques. Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés des produits d'hydrolyse.

CE50 (96 h) 18.260 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, semi-statique) Données bibliographiques.

Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés des produits d'hydrolyse.

Plantes aquatique(s):

CE50 (96 h) env. 22.000 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

Données bibliographiques. Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés des produits d'hydrolyse.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE50 (3 h) > 1.000 mg/l, boue activée (Ligne directrice 209 de l'OCDE, statique)

Données bibliographiques. Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés des produits d'hydrolyse.

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (200 h) 7.900 mg/l, Oryzias latipes (statique)

Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés des produits d'hydrolyse.

NOEC (28 j) 446,7 mg/l, Pimephales sp. (calculé(e))

Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés des produits d'hydrolyse.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (21 j) 208 mg/l, Daphnia magna (calculé(e))

Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés des produits d'hydrolyse.

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

Données relatives à : méthanol Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 15.400 mg/l, Lepomis macrochirus (autre(s), Écoulement.)

Données relatives à : méthanol

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 18.260 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, semi-statique)

Données relatives à : hydroxyde de potassium

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 40,4 mg/l, Ceriodaphnia dubia (autre(s), statique)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Le produit conduit à des changements de la valeur pH dans le système de test. Le résultat se rapporte à l'essai avec un échantillon non neutralisé.

Données relatives à : méthanol

Plantes aquatique(s):

CE50 (96 h) env. 22.000 mg/l (taux de croissance), Selenastrum capricornutum (Ligne directrice 201 de l'OCDE. statique)

Données relatives à : méthanol

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE50 (3 h) > 1.000 mg/l, (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aquatique)

CE50 (24 h) 880 mg/l, Nitrosomonas sp. (inhibition de la nitrification, aquatique)

.....

Evaluation de la toxicité terrestre:

Aucun effet toxique n'a été observé dans les études terrestres.

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Organismes vivant dans le sol:

CL50 (48 h), Eisenia foetida (Ligne directrice 207 de l'OCDE, papier filtre)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

NOEC (63 j) 10.000 mg/kg, Eisenia sp. (autre(s))

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

NOEC (28 j) 1.000 mg/kg, Folsomia candida (autre(s))

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

plantes terrestres:

CE50 (72 h) 41000 mg/l, Lactuca sativa (autre(s))

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR) date d'impression 21.10.2025

NOEC (21 j) 1.555 mg/kg, végétal terrestre (autre(s))

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

NOEC (14 j) 1.555 mg/kg, végétal terrestre (autre(s))

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

autres non-mammifères terrestres:

(Pas de données disponibles.)

Pas de données disponibles.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination:

90 - 100 % DBO de la demande d'oxygène théorique (20 j) (aérobie, boue activée, ménagère) Données bibliographiques. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données relatives à : méthanol

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Evaluation de la stabilité dans l'eau:

Par réaction avec l'eau, la substance est très rapidement hydrolysée.

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Ne s'accumule pas de façon notable dans les organismes.

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration: 4,5 (72 h), Cyprinus carpio (mesuré(e))

Le produit n'a pas été testé. Cette information provient des propriétés des produits d'hydrolyse.

Données relatives à : méthanol

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable). Auto-classification

Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Indications complémentaires

Halogène adsorbable lié organiquement (AOX):

Le produit ne contient pas d'halogène sous forme de composé organique.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. Compte tenu de la valeur du pH du produit, il est en règle générale nécessaire de procéder à la neutralisation des eaux usées avant leur introduction en station d'épuration. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Après neutralisation, seuls les effets négatifs relativement mineurs des sels formés subsistent. Les prescriptions administratives locales relatives au traitement des eaux usées doivent être respectées.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Hydrolyser le produit avec une grande quantité d'eau et éliminer selon les prescriptions réglementaires locales. Porter une tenue de protection.

Obtenir l'autorisation des autorités de contrôle de la pollution avant de rejeter vers les stations d'épuration des eaux uées.

Emballage non nettoyé:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro

UN3206

d'identification:

Nom d'expédition des Nations unies: ALCOOLATES DE MÉTAUX ALCALINS AUTO-ÉCHAUFFANTS,

CORROSIFS, N.S.A. (MÉTHANOLATE DE POTASSIUM)

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

Classe(s) de danger pour le 4.2, 8

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour non

l'environnement:

Code de restriction en tunnel: D/E Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur:

RID

Numéro ONU ou numéro UN3206

d'identification:

ALCOOLATES DE MÉTAUX ALCALINS AUTO-ÉCHAUFFANTS. Nom d'expédition des

Nations unies: CORROSIFS, N.S.A. (MÉTHANOLATE DE POTASSIUM)

Classe(s) de danger pour le 4.2, 8

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu prendre par l'utilisateur:

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro UN3206

d'identification: Nom d'expédition des ALCOOLATES DE MÉTAUX ALCALINS AUTO-ÉCHAUFFANTS,

CORROSIFS, N.S.A. (MÉTHANOLATE DE POTASSIUM) Nations unies:

Classe(s) de danger pour le 4.2, 8

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Transport maritime Sea transport

UN 3206

IMDG IMDG

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN number or ID number:

UN 3206

ALCOOLATES DE

UN proper shipping

name:

ALKALI METAL ALCOHOLATES,

Nom d'expédition des Nations unies:

MÉTAUX **ALCALINS AUTO-**ÉCHAUFFANTS,

CORROSIFS,

SELF-HEATING, CORROSIVE,

N.O.S.

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

UN 3206

date d'impression 21.10.2025

N.S.A. (POTASSIUM MÉTHANOLATE)

DE POTASSIUM)

Classe(s) de danger pour 4.2, 8 Transport hazard 4.2, 8

le transport: class(es):

Groupe d'emballage: II Packing group: II Dangers pour non Environmental no

l'environnement: Polluant marin: hazards: Marine pollutant:

NON

Précautions particulières à EmS: F-A; S-J Special precautions EmS: F-A; S-J

prendre par l'utilisateur: for user:

Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Numéro ONU ou numéro UN 3206 UN number or ID

Numéro ONU ou numéro UN 3206 UN d'identification: nu

d'identification: number:

Nom d'expédition des ALCOOLATES DE UN proper shipping ALKALI METAL

Nations unies: MÉTAUX name: ALCOHOLATES,
ALCALINS AUTOECHALIEFANTS CORPOSIVE

ÉCHAUFFANTS, CORROSIVE, CORROSIFS, N.O.S. N.S.A. (POTASSIUM

(MÉTHANOLATE METHANOLATE)
DE POTASSIUM)

Classe(s) de danger pour 4.2, 8 Transport hazard 4.2, 8

le transport: class(es):

Groupe d'emballage: II Packing group: II

Dangers pour Un marquage Environmental No Mark as

l'environnement: dangereux pour hazards: dangerous for the l'environnement environment is n'est pas needed nécessaire

Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known

prendre par l'utilisateur: Speciai precautions None known for user:

Transport maritime en vrac Maritime transport in bulk according to conformément aux instruments de l'OMI IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu. Maritime transport in bulk is not intended.

Autres informations

Les particularités des réglementations nationales pour le transport doivent être respectées et peuvent être consultées dans les papiers de transport.

Date / mise à jour le: 25.03.2024 Version: 1.1

Produit: K-Méthylate crist.

(ID Nr. 30036705/SDS_GEN_00/FR)

date d'impression 21.10.2025

15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

16. Autres informations

Texte intégral des classifications, des symboles de danger et des mentions de danger, si mentionnés dans la rubrique 2 ou 3 :

Flam. Sol. Matières solides inflammables

Self-heat. Substances et mélanges auto-échauffants

Acute Tox. Toxicité aiguë

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée

Eye Dam./Irrit. Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Skin Corr. Corrosion cutanée

Eye Dam. Des lésions oculaires graves Flam. Liquides Inflammables

STOT SE Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)

Met. Corr. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

H228 Matière solide inflammable.

H251 Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système Nerveux

Central, nerf optique).

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau.
EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.